

2 novembre 2020

EHPAD, STATIONNEMENT, MASQUES POUR ENFANTS : PREMIÈRES MESURES CONCRÈTES À CHERBOURG-EN-COTENTIN

Commande de masques pour les plus de 6 ans, déploiement d'ambassadeurs de proximité, mise à disposition de personnels supplémentaires dans les EHPAD et résidences-autonomie pour permettre les visites, gratuité du stationnement... : la Ville met en place de nouvelles mesures d'accompagnement pendant le confinement.

« Avec un taux d'incidence de 190, la situation sanitaire continue de se tendre dans le Cotentin, souligne le maire Benoit Arrivé. Le week-end a été difficile pour le CHPC et les professionnels de santé avec une forte augmentation du nombre de tests et désormais 31 patients COVID hospitalisés au lieu de 18 la semaine dernière, ce qui se traduit par une déprogrammation progressive des interventions ».

Réunie ce matin, la cellule de crise de la Ville a validé un certain nombre de nouvelles mesures destinées à aider habitants et commerçants à traverser la crise.

COMMANDE DE MASQUES POUR LES ENFANTS ET DISTRIBUTION DE MASQUES ADULTES

Le Gouvernement ayant annoncé fin de semaine dernière le port du masque obligatoire dans les écoles dès 6 ans, la Ville commande ce lundi 20 000 masques pour enfants qui seront mis à disposition des écoles dès que possible. Deux masques réutilisables seront donnés à chaque enfant scolarisé en primaire, dans le public comme dans le privé.

Par ailleurs, pour protéger les familles les plus démunies, plus de 40 000 masques - restants des précédentes distributions - seront mis à disposition. Ils sont à retirer dès aujourd'hui à l'Hôtel de Ville, dans les 5 mairies déléguées, à l'ex-mairie de la Butte, à l'accueil du CCAS rue Paul Talluau, dans les maisons de quartier (Flora Tristan, Olympe de Gouges, Françoise Giroud, Le Totem, Le Puzzle, La Mosaïque), au Cétici, dans les points d'accueil Northeim, Les Flamands et Églantine ainsi qu'à l'espace numérique de l'Amont-Quentin. Ce retrait pourra s'effectuer aux horaires habituels d'ouverture des mairies déléguées et de l'Hôtel de ville et sur rendez-vous dans les lieux de proximité.

Pour maintenir le lien avec la population et répondre aux nombreuses questions qui se posent, des ambassadeurs de proximité seront déployés dès aujourd'hui sur le terrain et sur les réseaux

sociaux. « *Il s'agit de maintenir le contact avec ceux qui sont le plus isolés, rappeler les consignes importantes, distribuer des masques et détecter les situations critiques le cas échéant, indique Benoît Arrivé. Le confinement ne doit pas éclipser la nécessaire solidarité, plus que jamais indispensable dans ces moments délicats.* » Les élus municipaux seront également présents, notamment sur les marchés, pour échanger avec les habitants dans le respect des gestes barrières.

EHPAD ET RESIDENCES AUTONOMIE : VISITES SUR RENDEZ-VOUS

Les visites se feront sur rendez-vous à partir de jeudi dans les EHPAD et résidences-autonomie : de 12h à 19h, 7 jours sur 7, dans les EHPAD avec limitation du temps de visite à $\frac{3}{4}$ d'heure afin de permettre la désinfection des lieux entre chaque visite ; de 13h30 à 19h dans les résidences-autonomie.

Pour maintenir le lien entre nos aînés et leurs proches pendant le confinement, tout en assurant le respect rigoureux des consignes sanitaires, la Ville redéploie ses personnels dans ses EHPAD et résidences-autonomie.

De la même façon, des agents viendront épauler les équipes du CCAS pour appeler régulièrement et prendre des nouvelles des personnes isolées.

UN SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AUX COMMERCANTS

Concernant le commerce de proximité, fortement impacté par le confinement, la Ville affiche sa solidarité de plusieurs façons. « *J'ai signé ce week-end, avec une cinquantaine d'élus, l'appel de France Urbaine pour inciter le gouvernement à reconsidérer sa position sur le commerce de première nécessité.* »

Benoit Arrivé a décidé de « *la gratuité du stationnement sur la voie publique comme dans les parkings à barrières à partir de ce mardi afin de faciliter notamment le fonctionnement du click and collect dans les centres-villes* ».

Par ailleurs, « *l'Agglomération, en charge de l'économie, remet en place sa plateforme recensant les lieux de collecte. La Ville relaiera les actions des commerçants sur ses réseaux sociaux et son site Internet, précise Benoît Arrivé, maire et vice-président à l'économie de l'Agglomération du Cotentin. Nous étudions également comment faciliter le retrait des commandes chez les commerçants : une visio-conférence avec les unions commerciales est prévue en fin d'après-midi* ».

Enfin, dès mardi, Benoît Arrivé et David Margueritte seront en visio-conférence avec les chambres consulaires pour étudier comment mieux prendre en compte les difficultés des entreprises locales dans les mesures d'accompagnement que les collectivités sont amenées à prendre.

POUR MÉMOIRE

Les services publics restent ouverts. L'État-civil est maintenu, la célébration des mariages également (avec 6 personnes maximum pour assister). Les salles de sport, les piscines et les stades sont fermés au public. Ils restent accessibles aux scolaires.